

ISSN 2414-2565

CAHIERS DU GReMS

**Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique**



N°08 Décembre 2023

ISSN 2414-2565

CAHIERS DU GReMS

**Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique**

Cahiers du GReMS

Revue du Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique

Université Marien Ngouabi

Faculté des Lettres, Arts et des Sciences humaines

BP : 2642- Brazzaville (Congo)

Courriel : *cahiersdugrems@gmail.com*

Directeur de publication : Édouard Ngamountsika, Professeur Titulaire, Cames

Rédacteur en chef : Etienne Bellarmin Iloki, PT, *Chef de parcours de Langue et Littérature françaises*

Comité scientifique : Pr Abolou Camille Roger, Université de Bouaké, Pr Abou Napon, Université de Ouagadougou, Pr Benzitoun Christophe, Université de Lorraine, Pr Ndongo-Ibara Yvon Pierre, Université Marien Ngouabi, Pr Lefeuvre Florence, Université Paris III, Pr Ibrahim Diakhoumpa, Université Gaston Berger, Pr Irié Bi Gohy Mathias, Université de Bouaké, Pr Mbanga Anatole, Université Marien Ngouabi, Pr Massoumou Omer, Université Marien Ngouabi, Pr Makosso Jean-Félix, Université Marien Ngouabi, Pr Ngassaki Basile Marius, Université Marien Ngouabi, Pr Moussa Daff, Cheikh Anta Diop, Pr Moussirou Mouyama Auguste, Université Omer Bongo, Pr Noumssi Gérard, Université de Yaoundé I, Université de Bouaké, Pr Siouffi Gilles, Université Paris IV, Sorbonne, Pr Rosier Laurence, ULB , Pr Peter Blumenthal, Université de Cologne, André Thibault, Université Paris IV .

Comité de lecture : Germain Eb'aa, Bellarmin Iloki, Nombo Augustin, Albert Gandonou, Jean-Aimé Pambou, Loussakoumounou Alain Fernand, Jean-Alexis Mfoutou (Rouen), Eloundou Eloundou Venant.

Comité de rédaction : Elongo Arsène, Marc Cheymol, Lionnel Kindziala - Kindziala, Alain Ferdinand Raoul Loussakoumounou, Moukoulou Sidoine Romaric, Gombé - Apondza Guy Roger Cyriac, Odjola Régine.

Couverture : Sculpture en bronze de Rémy Mongo-Etsion

Publié par le *Parcours Langue et littérature françaises*

ISSN 2414-2565

Site internet : www.cahiersdugrems.net

Avis aux auteurs

Feuille de styles

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :
Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).
- Exemples :
- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, *Zone titre*, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

SOMMAIRE

ELONGO Arsène,

La modernité stylistique à travers la métaphore
dans *Lumière stellaire* de Winner Dimixson Perfection.....9

MAYENA Davh Patchelly B.,

Emploi du phrasème *comme quoi* en français écrit au Congo.....31

GOMBE - APONDZA Cyriac Guy-Roger,

Le syntagme complétif en akwá, langue bantu (C22)
parlée en République du Congo.....65

MOUKOUKOU Sidoine Romaric, NKOULA-MOULONGO Solange et MBANGA Anatole,

Les expressions métonymiques et les références musicales
de la Rumba congolaise chez Henri Lopes.....83

OTSIEMA GUELLELY Ferdinand, KINDZIALA-KINDZIALA Lionnel et NGAMOUNSIKA Edouard,

« Se réveiller » aux temps composés dans les copies des apprenants
en classe de 3^e du CEG trois glorieuses de l'ICEG Brazzaville 1.....99

**« SE RÉVEILLER » AUX TEMPS COMPOSÉS DANS LES COPIES
DES APPRENANTS EN CLASSE DE 3^e DU CEG TROIS GLORIEUSES
DE L'ICEG BRAZZAVILLE 1**

Ferdinand OTSIEMA GUELLELY

Université Marien Ngouabi, République du Congo
Groupe de Recherche en Morphosyntaxe et Sémantique
Email : *ferdianandotsiema@gmail.com*

Lionnel KINDZIALA-KINDZIALA

Université Marien Ngouabi, République du Congo
Groupe de Recherche en Morphosyntaxe et Sémantique
mail : *kindziala@gmail.com*

Edouard NGAMOUNSIKA

Université Marien Ngouabi, République du Congo
Groupe de Recherche en Morphosyntaxe et Sémantique
mail : *edouard.ngamounsika@umng.cg*

Résumé

Cet article étudie les emplois du verbe « se réveiller » aux temps composés dans les copies des apprenants en classe de 3^e du CEG Trois Glorieuses de l'ICEG Brazzaville 1. Il vise non seulement à analyser et interpréter, d'un point de vue distributionnel et métalinguistique, les différentes graphies que peut y connaître la composante participiale de sa forme composée, mais aussi à identifier les réelles motivations de la réalisation de celles-ci de la part des élèves, en vue de la remédiation. Il se dégage l'hypothèse selon laquelle le polymorphisme graphique extraordinaire dominant de son participe passé, fruit du tâtonnement vers la connaissance grammaticale, serait dû à des raisons intra et extra systémiques qui requièrent la prise des actions pédagogiques curatives au niveau opérationnel. Une triple approche morphosyntaxique (Tesnière, avec son phénomène de *valence verbale*), psychosystématique (Moignet, sur *l'incidence externe*) et pragmatique (D. Živković avec ses critères de *présupposition* et d'*implicature*, clarifiés par J. Moeschler) permettra d'atteindre les objectifs fixés.

Mots-clés : Verbe accidentellement pronominal, participe passé, incidence, Brazzaville, remédiation.

Abstract

This article studies the uses of the verb "to wake up" in compound tenses in the copies of learners in 3rd grade of the CEG Trois Glorieuses of the ICEG Brazzaville 1. It aims not only to analyze and interpret, from a distributional point of and metalinguistic, the different spellings that the participial component of its compound form can know there, but also to identify the real motivations of the realization of these on the part of the students, with a view to remediation. It emerges the hypothesis that the dominant extraordinary graphic polymorphism of his past participle, the result of trial and error towards grammatical knowledge, would be due to intra and extra systemic reasons which require taking curative pedagogical actions at the operational level. A triple morphosyntactic (Tesnière, with its phenomenon of verbal valence), psychosystematic (Moignet, on external incidence) and pragmatic (D. Živković with its criteria of presupposition and implicature, clarified by J. Moeschler) approach will make it possible to achieve the set goals.

Keywords : Accidentally pronominal verb, past participle, incidence, Brazzaville, remediation.

Introduction

En République du Congo le français bénéficie d'un prestigieux statut de *langue officielle*, selon la Constitution en vigueur dans son article 4 (Congo, 2015, p. 3). Il y prend également la « couleur locale » par son « acquisition » et son « apprentissage » respectivement comme langue première (L1) et discipline scolaire (E. Ngamountsika, 2007, p. 1). Aussi sa *pratique scripturale au secondaire* intéresse-t-elle des chercheurs congolais qui jettent de plus en plus, depuis plus d'une décennie, un regard sur les aspects morphosyntaxiques des productions des apprenants¹.

Cependant, dans le corpus du mémoire de Nguimbi, le verbe « se réveiller » présente une richesse morphologique inouïe aux temps composés. Celle-ci n'a pas été suffisamment analysée par l'auteur, du fait du caractère restrictif de son objet d'étude qu'est « l'accord du PP ». Ainsi avons-nous choisi d'y approfondir

¹ On note la thèse d'A. F. R. Loussakoumounou (2009) sur la « personne verbale en fin de cycle de grammaire », celle de B. Moukilou (2017) sur « Les fautes d'orthographe grammaticale en 3^e » et celle de L. Kindziala-Kindziala (2018) sur « Les substituts du SN (en première et terminale) ». S'ajoutent les travaux de mémoire de M. M. Ngoubily (2014) sur « L'accord du participe passé (PP) en seconde A », ceux d'U. Kimpala Gouari (2021) sur « L'accord du PP des VAP (verbes accidentellement pronominaux) en 4^e », ceux de P. Mboukou Mboumba (2022) sur « La question d'orthographe en 6^e » et ceux de C. A. R. Nguimbi Boutandou (2022) sur « L'accord du PP des VAP en 3^e ».

la réflexion sur l'angle de la réalisation des variantes morphologiques de la composante participiale par les enquêtes. Trois interrogations surgissent alors : quelles sont les réalisations du verbe « se réveiller » aux temps composés dans les copies des élèves en classe de 3^e du CEG Trois Glorieuses et les différents phénomènes particularisants y relatifs ? Quelles sont les vraies raisons des écarts morphologiques observables ? Comment remédier aux phénomènes d'agrammaticalité relevés ?

De ce questionnement découlent trois hypothèses : (i) dans les copies des élèves en classe de 3^{ème} du CEG Trois Glorieuses, ce VAP présenterait des écarts morphologiques diverses aux temps composés, lesquels seraient engendrés inconsciemment par des procédés de « *dysincidence effectiennelle* »¹, de *nominalisation troncationnelle inadaptée*², d'*infinitivation désinentielle surprenante*, d'*indicativisation simple*, lesquels modélisent les procédés ; (ii) ces écarts seraient justifiés par la complexité intrinsèque à la langue française et la superficialité de l'enseignement de la notion du participe passé des verbes de la première catégorie flexionnelle (en « -er ») ; (iii) pour y remédier une méthode structurée serait à envisager, en fonction des phénomènes caractéristiques des relevés.

Visant principalement à évaluer la maîtrise de l'emploi du verbe en étude au niveau du sous échantillon considéré ici, cet article s'emploie à : (i) décrire son polymorphisme étrange aux temps composés ; (ii) identifier les causes des agrammaticalités ; (iii) proposer une méthode efficace d'enseignement/apprentissage de sa conjugaison aux temps composés. Pour atteindre ces objectifs, nous avons adopté une double approche quantitative et qualitative pour déterminer la tendance dominante et ses caractéristiques. Les analyses qualitatives seront alimentées par les critères morphosyntaxiques de *valence verbale* et *rection verbale* (Tesnière, 1969), orthographiques d'*erreurs proprement graphiques* dites *morphogrammiques* (N. Catach, 1984, p. 288), psychomécanique d'*incidence externe* (Moignet, 1981) et pragmatiques de *présupposition* et d'*implicature* (J. Moeschler, 2015 ; D. Živković, 2017). Après la présentation du corpus, nous éluciderons les concepts, analyserons et interpréterons les résultats, puis nous dégagerons les causes des écarts à la norme et proposerons une méthode curative.

1. Corpus

Notre étude étant essentiellement morphosyntaxique, psychomécanique et pragmatique, nous avons opté pour la méthode de la linguistique de corpus, en nous intéressant aux copies des apprenants comme supports des relevés des

¹ Cette expression fait référence au dysfonctionnement ou défaut d'accord du verbe avec le complément d'objet immédiat (direct).

² Il s'agit ici de la transformation d'une forme verbale fléchie en substantif, c'est la troncation ou apocope.

occurrences. Le corpus sur lequel nous extrayons les exemples à analyser est celui constitué par Chancelvy Nguimbi Boutandou (2022) dans le cadre de la rédaction de son mémoire de Master enseignement. Pour le constituer, l'étudiant (2022, p. 32) avait procédé à la constitution d'un échantillon probabiliste, essentiellement aléatoire simple, de la population des élèves de 3^e de l'Inspection des CEG Brazzaville Zone 1 ; il avait choisi au hasard un des douze établissements scolaires de cette circonscription qui comptaient 3.882 apprenants dont 1.942 filles.

Sa population d'enquête était de 256 apprenants, dont 149 filles, repartis dans les quatre classes de 3^e du CEG Trois Glorieuses (*Id.*, p. 33) ; et 221 étaient présents aux devoirs organisés pendant l'enquête, dont 103 filles. Le groupe 1 composé des classes de 3^e/1 et 3^e/2 (104 élèves) devait traiter ce sujet : « *La journée du dimanche tu n'as pas cours. Raconte ce que tu as fait le dimanche dernier* » ; et le groupe 2 (3^e/3 et 3^e/4, 117 élèves) celui-ci : « *Tu avais fait un songe que tu t'es retrouvé(e) dans un pays étranger. Raconte* ». Les items d'évaluation des sujets de rédaction requérant l'usage des temps du passé avaient permis la mobilisation de 75 verbes accidentellement pronominaux (3 réciproques, 4 passifs et 68 réfléchis) dont celui en étude dans le présent article (*Id.*, p. 44). Les copies ont été anonymisées, codifiées et les occurrences référencées. Exemple : EF001-28 = élève fille n°1, occurrence n° 28 (sur la liste de classement).

2. Cadre conceptuel et théorique

Le cadre conceptuel et théorique mobilisé pour cet article met un accent sur l'élucidation des concepts et le choix motivé des critères ou principes retenus des trois approches linguistiques évoquées dans l'introduction. Ceci dit, avant de clarifier le verbe « se réveiller » et la notion de « temps composés », sur lesquels se focalise notre réflexion, il importe de partir de la définition du verbe en général, pour en présenter les éléments de l'éclectisme du système d'approche qui peut faciliter son analyse en contexte d'apprentissage extra hexagonal (hors de la France). Le verbe est l'une des parties du discours dites prédicatives, laquelle exprime le procès grammatical dans la spécialisation du temps. C'est l'élément central de la phrase verbale qui se distingue des autres unités lexicales, par sa capacité d'indiquer l'action accomplie ou subie par le sujet ou l'objet.

C'est dans ce sens que M. Grevisse (2011, p. 1025) affirme qu'il « se conjugue, (...) varie en mode, en temps, en voix, en personne et en nombre. Au participe, il varie parfois en genre ». Là, interviennent alors les critères de *valence verbale* et de *rection verbale* (Tesnière, 1969, p. 238), critères d'interconnexion du verbe avec les éléments subjectaux et objectaux, que nous mobilisons dans les analyses des occurrences. Lucien Tesnière compare le verbe à « une sorte

d'atome crochu susceptible d'exercer son attraction sur un nombre plus ou moins élevé d'actants¹, selon qu'il comporte un nombre plus ou moins élevé de crochets pour les maintenir dans sa dépendance » (Tesnière, *ibidem*). Ces éléments périphériques influencent son comportement morphologique par le critère d'*incidence* à l'initus (personne du sujet) ou à l'effection (genre et nombre de l'objet) que nous vérifierons (Moignet, 1973 et 1981).

La description des solécismes graphiques impliquera la terminologie de Nina Catach (1986, p. 288) qui a le mérite d'avoir mis en place un cadre théorique cohérent et consistant pour une analyse approfondie des erreurs d'orthographe. L'interprétation des défauts d'incidence requiert la convocation des principes pragmatiques de prise en compte du contexte global de production des énoncés incluant les actants et l'encyclopédie géoculturelle. Il s'agit de la *présupposition* et l'*implicature*, lesquels principes sont également retenus pour l'identification des facteurs des écarts et la formulation de la « démarche remédiationnelle ».

Entretemps, Grevisse avait déjà dit que : « Le participe passé s'ajoute à l'auxiliaire pour former les temps composés de la voix active (...) » (1969, p. 23). Il entérine ensuite qu'il « est une forme verbale à mi-chemin entre le verbe et l'adjectif » (2012, p. 23). Ainsi J. Dubois et G. Jouannon (2012, p. 216) précisent-ils qu'il « peut être employé comme, verbe ou comme adjectif : participe passé proprement dit, forme verbale souvent suivie d'un complément, exprimant une action passée ou un état présent. Adjectif verbal, employé comme adjectif qualificatif ». On peut, en conséquence, rappeler que le verbe peut être non pronominal ou pronominal. Et dans ce dernier cas, il peut être accidentellement pronominal de sémantèse (sens), soit passif (le sujet subit l'action), soit réciproque (les parties constituant l'instance subjectale accomplissent l'action l'une sur l'autre réciproquement), soit réfléchie (la tension verbale déclenchée par le sujet revient sur lui-même).

Se réveiller s'inscrit dans cette dernière sous-catégorie des verbes pronominaux. Il veut dire, soit « sortir du sommeil », soit « reprendre une activité, passer à l'action après une longue inaction » (cf. *Le Petit Robert*). C'est un VAP (verbe accidentellement pronominal) à sémantèse réfléchie qui se conjugue, comme tous les autres de son appartenance sous-catégorielle, aux **temps composés** avec l'auxiliaire « être ». Aussi son participe passé se termine - t - il initialement par « -é » comme ceux de tous les verbes de la première catégorie flexionnelle dont l'infinitif est marqué par la désinence « -er », s'accorde avec le pronom COD (complément d'objet direct) conjoint de la même personne que son sujet. Nous n'allons pas simplement nous atteler à la description du comportement de son participe passé ; mais plutôt aux

¹ Dans sa terminologie valencienne, le sujet est dénommé *prime actant*, le complément d'objet direct *second actant* et le complément d'objet indirect tiers actant.

métamorphoses que les élèves opèrent sur celui-ci.

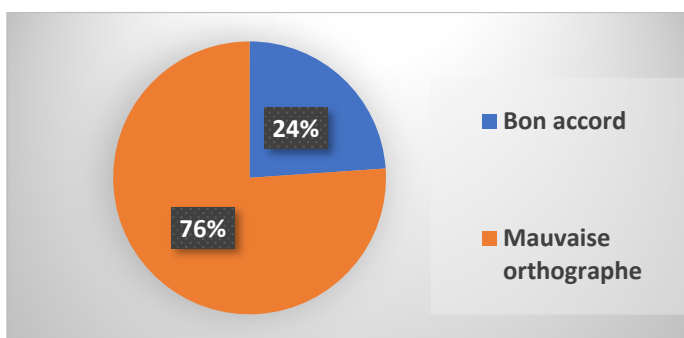
3. Analyses de « se réveiller » aux temps composés dans les copies des élèves

Les apprenants ont beaucoup employé ce VAP dans leurs copies, aux temps composés. Ce qui est intéressant, c'est le fait qu'en observant son participe passé, ce dernier est polymorphe. En effet, au lieu des deux existantes, on relève sept formes du participe passé au singulier, comme on peut l'observer dans le *tableau distributionnel* ci-après.

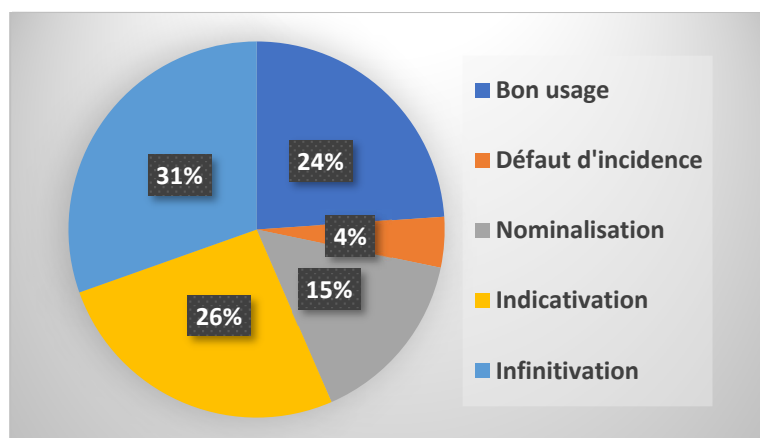
Vap	Type d'accord	Formes réalisées	Eff.	Sous total	
				Eff.	%
Se réveiller	Incorrect	<i>reveil</i>	7	35	76,09
		<i>veille</i>	11		
		<i>veiller</i>	14		
		<i>veillés</i>	2		
		<i>veillais</i>	1		
	Correct	<i>veillé</i>	5	11	23,91
		<i>veillée</i>	6		
TOTAL			46	100,00	

Source : Les auteurs du présent article

Il se dégage de ce tableau que plus d'élèves ont fait mauvais usage de l'accord du participe passé de « se réveiller ». Ci-dessous, le *graphique de représentativité de chaque type d'accord*.



On retient que 76% d'élèves enquêtés ont mal orthographié le participe passé du verbe accidentellement pronominal de sens réfléchi « se réveiller » ; contre environ 24% qui maîtrisent tant ses désinences participiales que l'attribution de celles-ci au prédicat en fonction des contraintes du contexte d'emploi du verbe, c'est-à-dire par rapport à la phrase. Cependant, de ce même tableau, découle l'histogramme plus détaillé de *représentation du polymorphisme* que connaît le participe passé du verbe « se réveiller » dans les copies des élèves enquêtés.



Nous réitérons que 76% d'élèves, du sous-échantillon de 46, ont opéré des métamorphoses diverses dans la présentation graphique du participe passé du verbe « se réveiller ». Nous relevons ce qui suit : 4% seulement ne respectent pas le principe guillaumien d'incidence ; 15% le nominalisent par troncation, suppression consciente de la syllabe finale ; 26% de ces 46 élèves qui l'ont utilisé aux temps composés lui donnent les désinences flexionnelles du mode indicatif, d'où nous parlons de « l'indicativisation » du participe passé ; 31% d'apprenants le confondent à l'infinitif.

Après ce point statistique sur la diversité morphologique de la composante participiale, passons à l'analyse linguistique proprement dite, qui met à rude épreuve la théorie grammaticale guillaumienne telle que présentée dans le tableau supra. Nous commençons par l'accord correct ou les formes verbales réussies.

a. Graphies verbales réussies

L'observation du tableau supra, permet de constater, du point de vue de la distribution des emplois, que onze (11) apprenants seulement sur quarante-six (46) ont bien accordé le participe passé du verbe « se réveiller » ; soit 23,91 (environ 24) % de taux de réussite, noté après évaluation. Toutes ses formes fléchies sont aux temps composés et à la première personne du singulier. Etant toujours employé avec l'auxiliaire *être*, le participe passé de ce verbe pronominal de sens réfléchi prend la désinence *-é* pour les garçons et *-ée* pour les filles. On peut lire leurs bonnes pratiques grammaticales dans les deux extraits du corpus qui suivent :

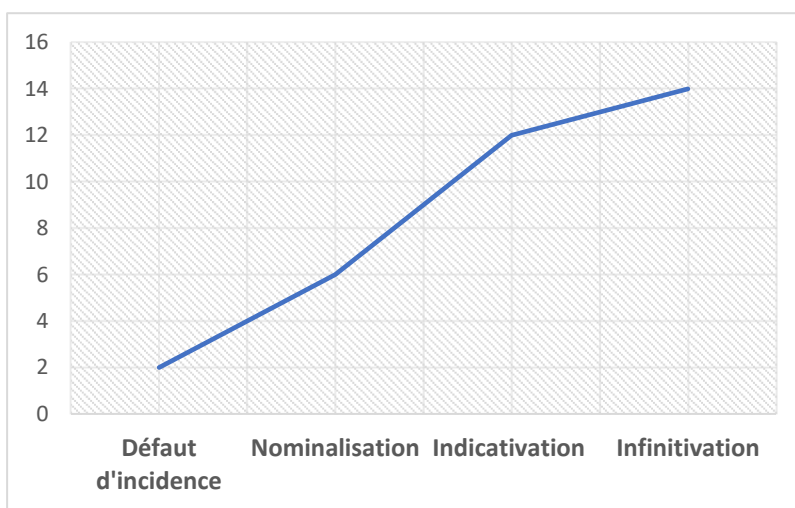
- (1) *A la première heure quand je me suis **reveill**é, j'ai brocé les dent.* (EG033-76)

- (2) *Le dimanche (...) je m'étais **reveill  ** au environ de 9 h.*
 (EG080-110)
- (3) *Quand je m'étais **reveill  e** sur mon lit (...).* (EF205-333)
- (4) *Tout d'abord, je m'  tais **reveill  e**    6 h.* (EF034-83)

Selon la terminologie psychom  canique ou psychosyst  matique, seule la forme participiale, apport dans la cha  ne phrastique, est destin  e    recevoir les marques morphologiques du genre et du nombre de son support pronominal. L'incidence est donc respect  e dans les   nonc  s pr  c  dents, o   les pronoms r  fl  chis compl  ments d'objet qui r  gissent l'accord sont au masculin singulier dans (1) et (2), au f  minin singulier en (3) et (4), de la premi  re personne grammaticale dite P1, selon le tableau dress   par M. Riegel *et alii* (2004, p. 199). Mais qu'en est-il des formes verbales non r  ussies et des ph  nom  nes qui   mergent ?

b. Graphies verbales mal r  alis  es et ph  nom  nes   mergents

Rappelons que ce tableau supra donne    lire cinq types d'erreurs d'orthographe relatives    la r  alisation de la forme participiale de « se r  veiller ». Ces erreurs se lisent    travers les cinq diff  rentes graphies : *veille*, *veillee*, *veiller*, *veill  s* et *veillais*. Nous insistons que trente-cinq (35) apprenants sur le sous-  chantillon de 46 ont mal   crit et accord   l'  l  ment principal de la forme compos  e du verbe « se r  veiller ». Ce taux, non n  gligeable de 76% d'  chec, t  moigne de la mauvaise qualit   dominante de l'usage de ce verbe aux temps compos  s dans les narrations des enqu  t  s. Ces diff  rentes formes verbales pr  suppos  es par les apprenants comme participiales donnent cette *courbe distributionnel ascendante des erreurs*.



Le d  faut d'incidence    v  rifier ne concerne que deux (2) apprenants, comme le

présente notre courbe. Elle monte à six apprenants concernant la transmutation mentale inconsciente du participe passé de « se réveiller » en substantif en mal d'accentuation « reveil » ; passe à douze (12) usagers cibles, quant à la confusion de la forme indicative « réveille » de la première et de la troisième personne du singulier à son participe passé ; atteint le pic de quatorze (14) élèves, s'agissant de la considération psychologique de la forme infinitive du verbe « se réveiller » comme participe passé par ces usagers du français en pleine scolarisation.

Toutes ces formes fléchies particulièrement à leur manière sont aux temps composés et toujours à la première personne du singulier. Etant toujours employé avec l'auxiliaire *être*, le participe passé de ce verbe accidentellement pronominal de sens réfléchi prendrait la désinence *-é* pour les garçons et *-ée* pour les filles. Mais, malheureusement ce n'est pas le cas. Qu'en est-il exactement ? Commençons par examiner les défauts d'incidences à l'effectation.

i. **Dysincidence effectationnelle**

La dysincidence effectationnelle ou à l'effectation fait référence au défaut d'incidence de l'objet (apport sémantique) sur le support verbal qui doit en recevoir les marques morphologiques du genre et du nombre. La forme verbale « reveillés », quoique mal accentuée au niveau de la syllabe initiale est bel et bien participiale. Mais, elle est erronée dans la mesure où le pronom clitique objet direct avec lequel elle s'accorde est « me », pronom de la première personne grammaticale du singulier. C'est dans cet énoncé où on note un défaut d'incidence de l'apport « me », mis pour « je » masculin, sur le support verbal :

(5) *Le dimanche dernier Je me suis **reveillés** à six heures du matin.*
(EG024-48)

L'ajout erroné de la consonne « s », marquant d'ordinaire le pluriel des participes passés, est une erreur proprement graphique, dite morphogrammique. Il y a là un morphogramme grammatical (N. Catach, p. 288) qui pluralise étrangement le participe passé de ce verbe accidentellement pronominal à sémantèse réfléchie. L'apprenant ignore ainsi le rôle grammatical de la consonne « s » dans la détermination du nombre d'une unité linguistique dans la chaîne énonciative, c'est-à-dire dans une phrase.

ii. **Nominalisation anormale**

La forme verbale « reveil » est hétéroclite, bizarre et donc fantôme dans le système verbal français. C'est, en réalité, un substantif dérivé du verbe en étude

qui est, ici, considérée à tort par les apprenants comme un participe passé. Forme mal accentuée au niveau de la syllabe initiale, elle est inadmissible, et impossible à comprendre, comme forme verbale participiale. On peut lire ses usages dans les quatre (3) énoncés ci-après :

(6) *D'abors comme Je me suis *reveil.* (EF006-15)

(7) *A six heur Je me suis *reveil très tôt.* (EG011-22)

(8) *Le dimanche dernier Je me suis *reveil le bon matin.* (EF018-31)

On note donc une re-sémantisation de ce substantif, mieux une ramification sémantique opérée par les apprenants vers une autre partie du discours. Il s'agit évidemment de la partie de langue fondamentale dite le « verbe ». Il y a donc lieu de réinterroger l'approche choisie pour la description face à une telle réalité.

La psychomécanique peut-elle être apte à nous caractériser cette faute inouïe ? la réponse à notre humble avis est largement négative. Il n'y a même pas possibilité de vérifier la relation syntaxique d'incidence entre le pronom clitique objet direct de la première personne grammaticale « me ». Cette faute n'a rien d'accord, ni de participe passé. Dans le champ terminologique de la linguistique, on peut remarquer le phénomène de troncation, puisqu'il y a suppression volontaire de la syllabe ultime ou finale. Il faudrait peut-être regarder du côté de la grammaire des fautes, pour caractériser cette déviation grammaticale déconcertante. Ce pourrait être une faute morphologique, qualifiée d'erreur à dominante extra graphique marquée par l'omission des phonèmes, selon l'approche de Catach. La méconnaissance du paradigme auquel appartient le verbe accidentellement pronominal « se réveiller » est la force motrice qui justifie une telle innovation linguistique profonde, mais la malvenue. Les éléments phonématiques omis mentalement par les apprenants sont /l/ et /e/. On remarque que cette erreur morphosyntaxique est commise tant par les filles [voir (6) et (8)] que par les garçons comme l'illustre l'extrait (5).

Mais une autre forme participiale étonnante est « *reveille ». Il convient de lui faire une part belle, du point de vue de la description de son fonctionnement dans le contexte ambiant de la phrase. Contexte ambiant dans la mesure où les éléments constitutifs jouissent d'une interconnectivité.

iii. **Infinitivation désinentielle surprenante**

L'infinitivation dont il est question ici, c'est un procédé d'attribution inconsciente de la désinence verbale infinitive **-er** à la forme participiale du verbe. La forme verbale « *reveiller » est infinitive. Elle n'a aussi, comme la précédente, rien d'incidence grammaticale par rapport à ses supports. On

remarque cela dans les phrases ci-dessous :

- (9) *Et brusquement je m'étais ***reveiller** du sommeil.*
(EF179-277)
- (10) *Et don la suite je ne suis ***reveiller**.* (EG201-321)
- (11) *Le dimanche dernier, je ne suis ***reveiller** a 6 h ?*
(EF001-02)
- (12) *Le dimanche dernier, je mais suis ***reveillera** 8 h 07*
minute. (EG032-7)

Il ressort des phrases qui précèdent que cette agrammaticalité, qui consiste à supplanter la désinence participiale « -é(e) » par la terminaison infinitive « -er » se manifeste aussi bien dans les copies des filles [voir (9) et (11)] que dans celles des garçons, cf. les occurrences (10) et (12). Il y a également une confusion modale dans ces énoncés. Nous y constatons, en effet, une erreur proprement graphique à dominante phonogrammique marquée par un défaut d'accentuation de la première voyelle ou syllabe. Cette forme verbale infinitive est de façon surprenante métamorphosée par les apprenants en participe passé dans leur idéogenèse.

iv. Indication simple étrange

Forme verbale par nature repérable dans deux différents champs de la flexion verbale du français comme signalé infra, « ***reveille** » est positif en pensée et mis en discours maladroitement par les apprenants avec le statut de participe passé. Les énoncés suivants le dénotent :

- (13) *Le dimanche dernier, je me suis ***reveille** très tôt.*
(EF016-30)
- (14) *Et je me suis ***reveille**.* (EG195-310)

Prise comme participe passé par les émetteurs des phrases (13) et (14), cette forme traduit une erreur qui ne relève pas de la forme adjectivale du verbe dont le participe passé a, seul, le monopole de représenter dans ce travail. Elle n'a rien de participe, mais renverrait plutôt à deux modes de la conjugaison française : *l'infinitif et le subjonctif*. Il s'agit de la première et la troisième personne du singulier du temps présent de ces deux modes.

Pour quoi le garçon n'a-t-il pas accentué le **-e** final ? Pourquoi les deux filles ne l'ont-t-elles pas aussi accentué et ne lui ont pas adjoint le **-e** caduc dit traditionnellement « e » muet ? La réponse est simple et aisée. Il se dégage clairement le fait que tous les trois élèves ignorent la prononciation exacte, correcte du participe passé du verbe « se réveiller », d'une part. De l'autre, ils

confondent simplement le « e » muet au « e » accentué avec intonation ascendante, dit « -e- accent aigu ».

Le défaut d'accentuation est de portée totale pour ce mot. Il couvre tout ce mot trisyllabique de bout en bout dans la mesure où toutes les trois syllabes sont mal accentuées. Celles de ses deux extrémités le sont de manière caduque, alors qu'elles sont en réalité toniques et aigües dans l'utilisation légitime et consciente de la langue. Et, la syllabe centrale, qui est également la pénultième, reçoit normalement une intonation grave à l'oral, laquelle rappelle l'accent dit « grave ». La théorie psychomécanique s'avère inapte à fournir un appareillage terminologique pour décrire objectivement et sérieusement ce phénomène orthographique complexe, comme on le constate, qui ne renvoie ici ni à l'incidence l'initus, ni à l'incidence à l'objet.¹ Le défaut d'accentuation qu'on remarque dans le mot **veille*, est loin d'être une erreur morphosyntaxique, qui relève de l'orthographe grammaticale. C'est plutôt une erreur d'orthographe d'usage qui trouve des fondements descriptifs dans la théorie de Catach. On qualifie, d'après elle, ce genre de solécisme, de faute, d'erreur à dominante phonogrammique. Ce, parce qu'elle est basée sur l'altération de la valeur phonique d'un phonème qui apparaît dans les phrases supra de notre corpus.

Il est à noter que cette erreur morphosyntaxique, dite *erreur proprement graphique* selon la théorie « Catachiste² », est commise tant par les filles (13) que par les garçons, cf. l'occurrence (14). Outre le fait que la voyelle antépénultième ne soit pas accentuée, on doit souligner que le « -e » de la toute dernière est une désinence verbale indicative qui marque la première personne du temps présent. Car, c'est au passé composé que ce VAP est conjugué. Il y a donc une confusion modale. Cependant, les filles devaient écrire, « je me suis réveillée » et les garçons, « je me suis réveillé ». Une autre forme participiale étonnante est « **veiller* ».

Nous avons relevé une forme fléchie, « participialisée » mentalement par l'énonciatrice dans notre corpus. Il s'agit de la forme imparfaite « *veillais* ». La forme verbale « *veillais* », bien mal accentuée au niveau de la syllabe initiale comme les formes précédentes, est métamorphiquement participiale dans la phrase qui suit :

(15) *Je m'étais veillais.* (EF003-14)

On remarque que cette erreur morphosyntaxique, dite *erreur proprement graphique* d'après la terminologie « catachiste », est commise par une élève. En

¹ Cf. Gérard Moignet (1981). Pour lui, l'incidence à l'initus est celle qui concerne la relation sujet-verbe ; l'incidence à l'effecton, est celle qui intéresse la relation objet-verbe. Le verbe étant le support qui reçoit les marques morphologiques des apports (sujet et objet).

² Relative à Nina Catach.

dehors de la non accentuation de la voyelle antépénultième, rappelons que la dégrammaticalisation de cette phrase est renforcée par la désinence verbale indicative qui marque la première personne du temps imparfait « -ais ». Ce qui dénote bien une confusion modale. On ne parlerait pas de défaut d'incidence à l'effection, à la personne du complément d'objet « me », mais plutôt d'une ignorance de la prononciation des désinences flexionnelles : **-ais** et **-é**.

4. Les causes des erreurs analysées

La question des causes, fait penser aux différentes raisons qui expliquent les nombreuses fautes d'accord du participe passé des verbes accidentellement pronominaux dans les productions écrites des élèves. Ces raisons sont, à notre avis, de deux ordres. Elles sont, d'une part d'ordre extra-systémique ; et d'autre part, d'ordre intrasystémique.

a. Causes intrasystémiques

On note la complexité élevée du français. C'est est un système hyper complexe à apprendre, dans la mesure où il a une diversité de phénomènes difficiles à comprendre, dont celui d'accord du PP des VAP. Sa grammaire est rigoureuse et son orthographe parfois originale. S'ajoute le fait que certaines lettres ne se prononcent pas, mais apparaissent à l'écrit.

b. Causes extra-systémiques

Les causes extra-systémiques font référence à des obstacles extralinguistiques. Ces derniers sont intrinsèques au système éducatif actuel. Il s'agit en clair des causes didactiques et pédagogiques. Elles sont liées notamment à l'enseignement de la notion du participe passé des verbes accidentellement pronominaux au collège, dans le cadre de notre réflexion. Nous n'incriminons pas l'élève, car il est un malade à soigner, un ignorant et inculte à cultiver, éveiller et assagir. Ces causes n'impliquent, à notre humble avis, que le pôle fournisseur des compétences grammaticales. En d'autres termes, le pôle formateur est responsable des très faibles compétences des élèves constatées tout au long de nos analyses. Car, c'est lui qui prépare les programmes et les contenus notionnels pour les apprenants.

On note les causes stratégiques qui sont proprement **didactiques** et se traduisent par l'inconsistance des programmes qui étaient en vigueur. Ces derniers mettent le moins le focus sur des notions problématiques du français comme celle d'accord du participe passé des verbes accidentellement pronominaux.

Les causes opérationnelles, proprement **pédagogiques**, existent aussi. Elles impliquent les acteurs sur le terrain, en contact direct avec les apprenants dans les salles de classes. Ce sont donc les enseignants qui ont échoué à leur mission. Les 74,10% d'élèves, de notre échantillon, qui ne maîtrisent pas l'accord du PP des VAP, doivent retenir l'attention de l'enseignant.

5. Stratégies de remédiation des erreurs

Pour remédier à ces erreurs morphologiques, nous proposons trois (3) stratégies qui s'enracinent dans la philosophie du curriculum didactique et pédagogique. Il y a alors des avancées à opérer sur ce qui existe que nous tentons de proposer ici, en nous inspirant de la logique du curriculum en matière de didactique.

a. **Optimalisation opérationnelle de l'enseignement du pp des VAP**

L'amélioration théorique des techniques d'enseignement ne saurait s'estomper, maintenant. Car, les problèmes marquant l'incompétence grammaticale des apprenants se posent avec acuité dans leurs copies de français comme nous venons de le constater. Cela se remarque surtout dans les copies de rédaction, seul exercice qui contraint les élèves à l'invention d'un texte dont le type est dicté par l'item d'évaluation. La rédaction est donc l'exercice qui permet à l'enseignant d'organiser une vraie évaluation sommative qui aiderait à vérifier la maîtrise, par les apprenants, des notions des différentes sous disciplines du français enseignées au collège, d'une manière générale, et plus particulièrement celle de « l'accord du pp des VAP ». Il faut reformuler les méthodes pour mieux enseigner le participe passé des verbes pronominaux.

Tout porte à croire que la formation des élèves doit être rigoureuse. Elle doit toujours commencer par les *pré-requis*, ensemble des savoirs, des savoir-faire qu'a l'enfant et qui sont en rapport direct avec l'objectif du jour. Pour une activité sur le passé passé, le prérequis est la maîtrise des auxiliaires "être" et "avoir" au présent. **Les PP des VAP**, les prérequis sont la maîtrise des genres "féminin" et "masculin".

En conséquence, les évaluations diagnostiques poussées sont requises pour mieux vérifier les prérequis chez les apprenants.

Evaluations diagnostiques fines
Révisions approfondies des prérequis
Evaluations formatives progressives

b. **Activités proprement dites de remédiation des erreurs analysées**

Il est donc important de :

1. **Rappeler la désinence participiale « -é »**, qui peut recevoir la marque du féminin « -e » et/ou du pluriel « -s », marquant le participe passé des verbes du premier et du troisième groupe ayant l'infinitif en « -er ». Par exemple, *chanter* et *aller* ;

2. ***Inculquer la technique d'identification du sens d'un VAP :*** se poser cette question fondamentale : « Le sujet accomplit-il l'action exprimée par ce VAP (verbe accidentellement pronominal) ? » Si la réponse est ***oui***, il y a alors deux cas :
 - (1) lorsque le sujet agit sur lui-même, le VAP est de sens ***réfléchi*** ;
 - (2) mais quand les membres qui composent le sujet agit l'un sur l'autre/les uns sur les autres, le VAP est de sens ***réciproque***. Si la réponse est non, il y a un seul cas, le sujet ***subit*** l'action, le VAP est de sens ***passif***.

3. ***Indiquer en cinq (5) étapes Démarche d'accord du PP des VAP réfléchis et réciproques :***
 - (1) *rappel de la fonction grammaticale du PP d'un VAP réfléchi ou réciproque*, le pp des VAP de sens réciproque et ceux de sens réfléchi se rapporte au pronom complément d'objet, dont le genre et le nombre sont identiques à ceux du sujet ;
 - (2) *rappel de sa règle d'accord*, il ne s'accorde qu'en genre et en nombre avec le COD, auquel il se rapporte, mieux dont il est prédicat. Si le pronom est COI, le PP du VAP de sens réfléchi ou de sens réciproque reste invariable ;
 - (3) *détermination du genre et du nombre du CO*, le complément d'objet d'un VAP conjugué au temps composé peut être au masculin singulier, au masculin pluriel, au féminin singulier ou au féminin pluriel ;
 - (4) *identification de la fonction du pronom objet*, le pronom conjoint au VAP de sens réciproque ou de sens réfléchi, conjugué au temps composé, est complément d'objet direct (COD), lorsqu'il est la réponse à la question « *qui ?* ou *quoi ?* », posée après ce verbe. Mais, quand il est la réponse à la question « *à qui ? à quoi ? de qui ?* ou *de quoi ?* », posée après ce verbe, il est COI ;
 - (5) *Accord du PP avec pronom complément d'objet direct*, en appliquant la règle énoncée à la deuxième étape, la désinence ou terminaison du pp du VAP peut être :
 - a. au masculin singulier : -é ;
 - b. au masculin pluriel : -és ;
 - c. au féminin singulier : -ée ;
 - d. au féminin pluriel : -ées.

Conclusion

A l'issue de nos analyses, nous pouvons retenir que les apprenants éprouvent d'énormes difficultés, non seulement dans l'accord du participe passé du verbe accidentellement pronominal « se réveiller », mais aussi dans la formulation de ses différentes formes participiales. Celles-ci se confondent dans leur pensée à la forme infinitive. Ce qui laisse, à la fois, se déchiffrer une confusion modale et une ignorance complète de la conjugaison verbale française par le plus grand nombre d'élèves en classe de 3^e de cette école. Il est à noter également que la formulation des formes participiales donne à lire une tectonique grammaticale dans le psychisme des apprenants. Ce, dans la mesure où diverses formes verbales métamorphiques de leur construction s'adjoignent à une forme admise. Le participe passé de « se réveiller », en sus de ces deux formes au singulier, « se réveill-é/-ée », se voit construire cinq (5) autres formes inouïes pour en faire inhabituellement sept au total dans le corpus. Quatre procédés d'innovation orthographique inconsciente président à création de celles-ci, à savoir : *dysincidence effectiennelle, nominalisation troncationnelle inadaptée, infinitivation désinentielle surprenante, indicativisation simple étrange*. Ceci témoigne que ces élèves sont en processus de grammaticalisation, de tâtonnement vers la connaissance grammaticale pure. L'application de la méthode curative supra proposée pourrait aider à améliorer leur niveau d'orthographe en termes de construction des temps composés des verbes de la première et troisième catégories flexionnelles dans leurs productions écrites.

Références bibliographiques :

- BRISSAUD Catherine, BESSONAT Daniel, 2001, *L'orthographe au collège : pour une autre approche*, Paris, Grenoble.
- CATACH Nina, 1984, *L'orthographe française : Traité théorique et pratique*, Paris, Editions Fernand Nathan.
- CATACH Nina, 2011, *L'orthographe*, Que sais-je ? édition PUF.
- GREVISSE Maurice, 1969, *Précis de grammaire française*, Paris, Gembloux.
- GREVISSE Maurice, 2011, *Le bon usage*, Paris, De Boeck Duculot.
- KIMPALA GOUARI Ursula Bienvenue, 2021, *L'accord du participe passé des verbes accidentellement pronominaux en classe de 4^e du CEG Mayanga*, Mémoire de Master enseignement en Langues et Littératures, mention langue, Ecole Normale Supérieure, Université Marien Ngouabi de Brazzaville.
- KINDZIALA-KINDZIALA Lionnel, 2018, *Les substituts du syntagme nominal en français parlé et écrit en République du Congo : Etude sur*

corpus, Thèse de doctorat unique en langue française, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université Marien Ngouabi.

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul, 2009, *La personne verbale en français écrit et parlé au Congo : Étude morphosyntaxique systématique et modélisations en fin de cycle de grammaire*, Thèse de Doctorat, Université Marien Ngouabi et Université de Yaoundé 1, Brazzaville.

MBOUKOU MBOUMBA Prisca, 2022, *La question d'orthographe dans les rédactions des apprenants de la classe de 6^{ème} du CEG Ngamaba*, Mémoire de Master Enseignement, mention Langue, Ecole Normale Supérieure (ENS), Université Marien NGOUABI.

MOESCHLER Jacques, 2015, « Présupposition et implicature : où passe la frontière ? », https://www.unige.ch/lettres/linguistique/files/5414/3135/1803/Presupposition_et_implicature.pdf, consulté le 07 août 2023, à 09 : 00.

MOIGNET Gérard, 1973. « Incidence verbale et transitivité », *Mélanges de linguistique française et de philologie et littérature médiévales, offerts à P. Imbs, Travaux de linguistique et de littérature de l'Université de Strasbourg*, Paris, Klincksieck.

MOIGNET Gérard, 1981, *Systématique de la langue française*, ouvrage posthume publié par J. Cervoni, K. Schlyter et Vassant, Paris, Klincksieck.

MOUKILOU Bernard, 2017, *Le français langue seconde : Perspective de solution sur les fautes d'orthographe grammaticale à l'écrit (dictée)*, Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, Chaire Unesco, Ecole Normale Supérieure, Université Marien Ngouabi.

NGAMOUNTSIKA Édouard, 2007, *Le français parlé en République du Congo : étude morphosyntaxique*, Thèse de doctorat nouveau régime, Brazzaville & Aix-en-Provence, tome 1.

NGOUBILY Mira Médrane, 2014, *Les Problèmes d'accord du participe passé en classe de seconde "A" du Lycée Chaminade*, Mémoire de Master Enseignement en Langues et Littératures, mention langue, Ecole Normale Supérieure, Université Marien Ngouabi de Brazzaville.

NGUIMBI BOUTANDOU Chancelvy Audran Romarick, 2022, *L'Accord du participe passé des verbes accidentellement pronominaux dans les copies des élèves en classe de 3^{ème} du CEG trois glorieuses de L'ICEG Brazzaville 1*, Mémoire de Master Enseignement, mention : Langues, Ecole Normale Supérieure (ENS), Université Marien NGOUABI.

TESNIERE Lucien, 1969, *Eléments de syntaxe structurale*, 2^e édition revue et corrigée, Paris, Editions Klincksieck.

ŽIVKOVIC Danijel, 2017, « Une Approche pragmatique de l'analyse du discours et son application à la didactique du français sur objectif spécifique », in *Facta universitatis. Series : Linguistics and Literature*, Vol. 15, No 1, pp. 73-83, <https://pdfs.semanticscholar.org/9aec/a8eed68749566673415100b1e9fa4a7bbbd2.pdf>, consulté le 21 février 2023, à 02 : 39